

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **22 février 2021**

Décision n° **CP-2021-0357**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lecture publique - Demande de subvention auprès de l'Etat pour l'animation du réseau métropolitain des médiathèques - Attribution de subventions aux festivals littéraires pour 2021

service : Délégation Développement responsable - Direction culture, sport et vie associative

**Rapporteur** : Monsieur le Président Bernard

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 5 février 2021

Secrétaire élu : Monsieur Issam Benzeghiba

Affiché le : mardi 23 février 2021

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Groperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, MM. Ben Itah, Badouard, Mme Brunel Vieira, MM. Marion, Debû, Mme Fréty, M. Ray, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, Mme Brossaud, M. Boumertit, Mme Dehan, M. Bub, Mme Collin, M. Cochet, Mme Sarselli, M. Gascon, Mme Fautra, M. Vincendet, Mme Pouzergue, M. Charmot, Mme Croizier, M. Bréaud, Mme Nachury, M. Buffet, Mme Crespy, M. Seguin, Mme Corsale, MM. Lassagne, Kimelfeld, Mme Picot, M. Da Passano, Mme Panassier, M. Grivel, Mme Asti-Lapperrière, M. Vincent, Mme Fournillon, M. Pelaez, Mme Sibeud, M. Geourjon, Mme Frier.

Absents excusés : Mme Runel (pouvoir à M. Longueval).

Absents non excusés : M. Kabalo.

**Commission permanente du 22 février 2021****Décision n° CP-2021-0357**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Lecture publique - Demande de subvention auprès de l'Etat pour l'animation du réseau métropolitain des médiathèques - Attribution de subventions aux festivals littéraires pour 2021**

service : Délégation Développement responsable - Direction culture, sport et vie associative

**La Commission permanente,**

Vu le projet de décision du 3 février 2021, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales.

**I - Animation du réseau métropolitain des bibliothèques****1° - Contexte**

La Métropole de Lyon s'investit, dans le cadre de sa compétence obligatoire en matière de lecture publique, au-delà du seul soutien à apporter aux bibliothèques situées dans les 40 communes de moins de 12 000 habitants.

Elle anime, notamment, un réseau à l'échelle de l'ensemble de son territoire, qui réunit les bibliothèques des 40 communes de moins de 12 000 habitants, le pôle Métropole de la bibliothèque municipale de Lyon (qui apporte, pour le compte de la Métropole, le soutien technique à celles-ci : prêt de documents, aide aux projets, animation de réseau, ingénierie, etc.) mais aussi 17 bibliothèques des villes de plus de 12 000 habitants. La conseillère-livre de la direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes (DRAC AURA) participe également régulièrement aux travaux de ce réseau.

Créé en 2018 à la demande de nombreuses communes qui avaient manifesté leur intérêt pour des actions de mutualisation en matière de lecture publique, ce réseau métropolitain des bibliothèques a permis de mener à terme un certain nombre d'actions et de réalisations, avec, par exemple, l'organisation de la "Nuit de la lecture" à l'échelle du territoire métropolitain, dont la 3<sup>ème</sup> édition a eu lieu en janvier 2021.

Ce réseau métropolitain est non seulement un lieu de partage des bonnes pratiques, des analyses de l'évolution des attentes et des usages, mais aussi le vecteur d'ambitions partagées pour la valorisation des bibliothèques auprès du public, le développement de l'offre des bibliothèques en matière d'inclusion et de médiation numériques ou de ressources en ligne.

La DRAC a exprimé son intérêt pour ce réseau métropolitain, qui se révèle être unique en France, et elle propose à la Métropole de s'engager dans l'élaboration d'un contrat territoire-lecture (CTL) d'une durée de 3 ans pour en soutenir l'activité et le développement.

**2° - La préfiguration d'un CTL triennal**

Les CTL permettent, depuis 2010, de contractualiser des partenariats entre les collectivités territoriales (principalement intercommunalités ou départements) et l'État autour de projets de développement de la lecture.

Ils donnent un cadre pour accompagner et structurer des projets très variés comme :

- la constitution d'un réseau de lecture publique à l'échelle intercommunale,
- des actions dans - ou hors - les murs destinées aux publics éloignés du livre,
- le développement du numérique et de ses usages,
- l'expérimentation de nouveaux services ou de nouveaux partenariats.

C'est un dispositif souple qui peut s'adapter à des contextes territoriaux très divers et répondre aux priorités spécifiques d'un territoire.

Un premier contrat de cette nature a été signé en 2018 entre la Métropole, la Commune de Saint Didier au Mont d'Or et la DRAC AURA pour soutenir la création du réseau de lecture publique Rebond, qui irrigue 8 communes de l'ouest lyonnais.

La DRAC propose aujourd'hui à la Métropole d'entrer dans une démarche de préfiguration d'un nouveau CTL. Cette étape permet à la collectivité de bénéficier d'un financement avant même l'écriture et la contractualisation du CTL définitif.

Pour répondre aux besoins des bibliothèques et poursuivre le développement du réseau, la Métropole souhaite s'engager dans l'écriture de ce contrat pour la période 2021-2023 et a identifié 3 projets prioritaires susceptibles d'être financés dans le cadre de cette préfiguration :

- évaluation du réseau Rebond : réseau de 8 bibliothèques construit autour de la mutualisation des ressources et services et d'une carte unique pour les usagers. Après plus d'une année de mise en service, la DRAC et la Métropole, en accord avec les 8 communes, proposent d'évaluer ce projet en vue de mesurer sa capacité à développer les publics et à induire de nouveaux modes de coopération entre professionnels. Ce travail devra également définir les conditions de répliquabilité des réussites pour d'autres réseaux intercommunaux,

- valorisation des activités des bibliothèques : mise en place du projet "un auteur, une bibliothèque" pour la Nuit de la lecture 2021. Ce projet fédérateur a pour objectifs de renforcer les projets d'action culturelle dans les bibliothèques, et notamment les rencontres du public avec des auteurs, de mobiliser les bibliothèques autour de l'année nationale de la bande dessinée, de soutenir les auteurs et autrices, fortement fragilisés par la crise sanitaire et de favoriser le lien entre les bibliothèques et un grand événement littéraire métropolitain,

- étude d'opportunité d'un portail de ressources numériques à l'échelle du territoire métropolitain. L'offre de service en la matière proposée par les bibliothèques est très hétérogène dans la Métropole. Les 40 bibliothèques des communes de moins de 12 000 habitants accompagnées par la Métropole bénéficient d'un portail de ressources en ligne, alors que les 17 autres bibliothèques situées sur des communes plus importantes ont développé chacune leur propre politique en la matière, en fonction de leurs moyens financiers et humains. Cette étude a pour objectif de définir les contours d'un projet de bibliothèque numérique métropolitaine (benchmark des projets similaires, définition des besoins, scénarios de gouvernance du projet).

Plan de financement prévisionnel des projets financés dans le cadre d'un CTL de préfiguration :

Charges (en €)		Recettes (en €)	
évaluation du réseau Rebond (réalisation de l'étude par un cabinet conseil)	15 000	ressources propres	55 000
projet "un auteur, une bibliothèque" pour la Nuit de la lecture (partenariat avec Lyon BD)	30 000		
étude d'opportunité d'un portail de ressources numériques à l'échelle du territoire métropolitain (réalisation de l'étude par un cabinet conseil)	30 000	subvention accordée dans le cadre du CTL de préfiguration - État - DRAC AURA	20 000
<b>Total</b>	<b>75 000</b>	<b>Total</b>	<b>75 000</b>

Il est proposé à la Commission permanente d'engager la Métropole dans l'écriture d'un CTL triennal 2021-2023 permettant d'obtenir de nouveaux financements.

## II - Soutien aux festivals littéraires

### 1° - Fête du livre de Bron 2021 (association Lire à Bron)

#### a) - *Bilan 2020*

Par délibération du Conseil n° 2020-4117 du 20 janvier 2020, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 53 421 € au profit de l'association Lire à Bron pour l'organisation de la 34<sup>ème</sup> édition de la Fête du livre de Bron.

La fête du livre de Bron, programmée exceptionnellement du 12 au 16 février 2020, est le seul festival littéraire qui a pu avoir lieu en 2020 dans un format habituel.

Son bilan confirme la fête du livre de Bron comme l'une des manifestations culturelles majeures du territoire métropolitain, avec plus de 30 000 festivaliers, 89 écrivains et artistes invités, 82 rencontres et propositions littéraires, 43 propositions jeunesse, 3 espaces dédiés à chaque âge (petite enfance, jeunesse et adolescents) et l'installation de la grande librairie.

Cette 34<sup>ème</sup> édition s'est notamment distinguée par :

- la résidence de création de Camille de Toledo et la collaboration inédite avec l'École urbaine de Lyon, European Lab et Les Halles du Faubourg,
- le développement de nouvelles formes artistiques pour permettre de dépasser le cadre du livre et toucher tous les publics,
- l'ouverture plus grande le vendredi aux élèves des classes de primaire, collège et lycée mais aussi aux étudiants à l'occasion de la journée de réflexion,
- la présence renforcée et remarquée du festival sur les réseaux d'affichage et de diffusion culturelle,
- une couverture médiatique importante et le développement majeur de la communication digitale (+ 53 % d'abonnés Instagram entre septembre 2019 et mars 2020, + 283 % d'interactions avec les publications Facebook entre septembre 2019 et mars 2020 par rapport à l'année précédente, 82 % de visiteurs sur le site Internet par rapport à 2019),
- un nouvel espace de restauration anti-gaspillage

#### b) - *35<sup>ème</sup> édition de la fête du livre de Bron et Prix Summer 2021*

Pour sa 35<sup>ème</sup> édition 2021, le festival se veut attractif, le plus adaptable et le plus sûr possible du point de vue des conditions sanitaires (réaménagement des espaces accueillant le public, alternance de formats en distanciel ou en physique, mise à disposition de gel hydroalcoolique et renforcement des mesures de protection sanitaire). Il s'articulera autour de 3 axes forts :

- une programmation jeunesse contribuant à l'éducation artistique et culturelle.

Une place très importante est donnée à la jeunesse à travers une programmation protéiforme (lectures, spectacles et performances, masterclass, projections de films, expositions et rendez-vous ludiques), un espace petite enfance (à partir de 3 mois) et un espace dédié aux adolescents axé sur le numérique et les différentes formes de création littéraires.

En s'appuyant sur la médiathèque Jean Prévost à Bron, le festival renforce son rôle dans l'éducation artistique et culturelle auprès d'élèves de primaire et de collège en les faisant lire, rencontrer des auteurs et en les amenant au plaisir de la lecture. L'édition 2021 initie également une sensibilisation aux différents maillons de la chaîne du livre à travers la rencontre entre les jeunes lecteurs et auteurs. Un parcours sera proposé sur ce sujet à une centaine d'élèves au cœur de l'événement littéraire en présence des professionnels du livre (auteurs, libraires, bibliothécaires, modérateurs). Ce volet éducatif est complété par des rencontres spécifiques en direction de lycéens ;

- la grande librairie, acteur de la filière du livre.

Véritable cœur de la fête du livre de Bron, la grande librairie fait partie intégrante du projet artistique du festival. Elle est créée avec des libraires indépendants de la Métropole et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui s'associent pour proposer un large choix d'ouvrages pour tous les âges, dans un esprit d'exigence et d'engagement où chaque libraire défend son identité.

Près de 20 000 livres et 90 temps de dédicaces sont proposés au public engendrant pour les librairies près de 90 000 € de chiffre d'affaires (chiffres 2020 - 70 % issus du fonds et 30 % des dédicaces).

La tenue de cette librairie en 2021 revêt un caractère particulier au regard de la situation de fragilité engendrée par la crise sanitaire ;

- le prix Summer, un projet participatif au cœur du réseau métropolitain des bibliothèques.

L'édition 2021 du Prix Summer est proposée autour d'une sélection de 5 auteurs très remarquables à la rentrée littéraire (Miguel Bonnefoy, Héritage (Rivages), Négar Djavadi, Arène (Liana Levi), Thomas Flahaut, Les nuits d'été (L'Olivier), Julia Kerninon, Liv Maria (L'Iconoclaste), Hugo Lindenberg, Un jour ce sera vide (Christian Bourgois).

Dix rencontres sont prévues tout au long de l'année dans des médiathèques de la Métropole de toutes tailles. Le prix Summer rencontre une adhésion croissante, chaque année, depuis sa création en 2018, avec près de 700 lecteurs et 45 médiathèques de la Métropole impliquées dans le projet à ce jour (43 bibliothèques partenaires en 2020 rassemblant 540 jurés). Les médiathèques apprécient à la fois la singularité de la sélection, la dynamique des comités de lecture, mais aussi la présence des auteurs lors de la grande table ronde du festival qui précède la remise du prix.

Le prix de 2 000 € sera remis par le représentant de la Métropole au lauréat lors d'une table ronde à laquelle seront invités les 700 jurés métropolitains.

Budget prévisionnel et plan de financement de la fête du livre de Bron 2021 :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
programmation	168 950	Ville de Bron	239 000
communication	96 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	68 000
technique, installation	103 100	Centre national du livre	64 575
divers	23 300	Métropole de Lyon	53 421
fonctionnement	103 250	société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia)	30 000
		DRAC AURA	2 000
		autres recettes	37 604
<i>sous total HT</i>	<i>494 600</i>	<i>Sous total HT</i>	<i>494 600</i>
valorisation (contributions volontaires Ville de Bron)	20 000	valorisation (contributions volontaires Ville de Bron)	20 000
<b>Total</b>	<b>514 600</b>	<b>Total</b>	<b>514 600</b>

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 53 421 € au profit de l'association Lire à Bron dans le cadre de la fête du livre de Bron 2021, soit le même montant qu'en 2020.

Il est également proposé de reconduire la dotation de la Métropole de 2 000 € qui sera versée au lauréat du prix Summer, désigné par les lecteurs des cercles de lecture des bibliothèques participantes. Cette somme sera versée en une seule fois au lauréat sur présentation de la décision du jury.

## 2° - Lyon BD Festival 2021 (association Lyon BD Organisation)

Depuis 2005, année de sa création, l'association Lyon BD Organisation rassemble et fédère les artistes de la bande dessinée française et internationale. Née dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon, d'une passion entre amis, l'association s'est rapidement développée et est devenue un acteur culturel majeur de la bande dessinée en France et à l'international.

**a) - Une édition 2020 annulée et une programmation réinventée**

L'année 2020 devait célébrer l'année de la bande dessinée sur tout le territoire français ainsi que les 15 ans du Lyon BD Festival. Du fait de la crise sanitaire, l'association a dû suspendre, reporter ou modifier ses projets.

Lyon BD n'a recouru à aucun dispositif de chômage partiel ni bénéficié d'aucune aide spécifique liée à la situation. L'association a pu maintenir son activité ainsi qu'une large partie de ses projets en 2020 et a procédé au report à 2021 d'autres projets.

Ce maintien d'un fort niveau d'activité dans un contexte difficile a permis le développement de nouveaux volets offrant, notamment, des débouchés aux nombreux auteurs et autrices largement impactés par la situation.

La pérennité de l'équipe et des activités, ainsi que le report et le développement de projets en réaction à la situation pandémique ont été rendus possibles en large partie grâce au maintien des financements institutionnels, malgré l'annulation de l'édition physique du festival au mois de juin.

Face à cette situation exceptionnelle, l'équipe du Lyon BD Festival a su faire preuve de résilience et d'imagination en inventant des formats inédits et adaptés au contexte pandémique :

- le "Joyeux non-festival", évènement proposé en ligne à la mi-juin,
- "Saison d'automne", programmation ajustée, digitalement, en jauge réduite, en extérieur de septembre à décembre 2020.

La tenue de ces évènements adaptés a permis à l'association de maintenir la grande majorité des projets de création prévus en 2020 avec les auteurs et autrices. Ainsi, pour la saison 2020, l'association a pu reverser 107 738 € de rémunérations d'auteur contre 111 230 € l'année précédente.

Ces projets ont également permis à l'association de tester de nouveaux formats en version numérique (battle BD, exposition virtuelle, feuillets BD) et de développer l'audience sur les réseaux sociaux et le site internet (+ 200 % d'augmentation de trafic lors du "Joyeux non-festival"). Cette participation ne comble toutefois pas la fréquentation du dernier festival, évaluée à plus de 80 000 visiteurs.

**b) - L'édition 2021 du Lyon BD Festival**

Le festival proposera sa 16<sup>ème</sup> édition du 11 au 13 juin 2021 qui réunira plus de 250 auteurs et autrices de bandes dessinées autour de projets, de créations, de rencontres.

De nombreux partenaires artistiques et culturels ont déjà répondu présents pour des collaborations variées : exposition Émile Bravo au Centre d'histoire de la résistance et de la déportation (CHRD), concert dessiné à l'Auditorium de Lyon, projets en cours avec la Biennale de la danse et le Musée d'art contemporain.

Lyon BD Festival proposera également d'autres projets décentralisés : exposition Corto à l'ancienne piscine de Sainte Foy lès Lyon ; résidence d'EFIX à Givors : masterclass auprès des scolaires, résidence à la médiathèque, interventions auprès des collégiens, représentation du spectacle "putain d'usine".

Une large place sera faite aux collaborations internationales : expositions "Plan à 3 - Belgique, France Suisse" et "Héro(ïnes)s" à Genève, Liège et Cuba, résidences croisées à Québec en lien avec le musée de la Marionnette (Gadagne), Lyon, poursuite des résidences d'auteurs au Niger, saison "France au Japon" autour de rencontres entre auteurs et autrices de mangas japonais.es et de bandes dessinées françaises, participation à la création du Festival international et pluridisciplinaire autour des arts de la bande dessinée à Beyrouth initialement prévu du 22 au 24 octobre 2020.

Comme chaque année, Lyon BD proposera une journée professionnelle le vendredi 11 juin, ainsi que le Festival OFF du 1<sup>er</sup> au 30 juin (spectacles vivants, ateliers, concerts dessinés, performances, etc.).

Par ailleurs, l'association souhaite développer son action en direction des publics scolaires en s'appuyant sur la saison Africa 2020 du Lyon BD Festival à travers un projet s'adressant à 4 classes de CM1 et CM2 :

- la découverte d'une autrice et d'un auteur africains : rencontre organisée en visio avec les artistes afin d'échanger sur le projet de création,
- intégration des planches réalisées par les élèves à l'exposition "Afric" présentée au festival,
- organisation d'une rencontre en présentiel entre les 4 classes et les 2 artistes,

- invitation des élèves et leurs familles au festival pour rencontrer les auteurs, découvrir l'exposition, assister à la programmation du festival,
- ouverture aux enseignants d'une table ronde durant la journée professionnelle du 11 juin.

**c) - Lancement du projet "Comics - A new langage for Europe"**

Si l'activité de l'association se concentre fortement sur l'organisation annuelle du Lyon BD Festival, elle tend à se développer tout au long de l'année, autour de projets de créations, de partenariats avec des institutions culturelles et à travers des échanges internationaux.

Dans ce cadre, l'association a porté un projet européen "Comics - A new langage for Europe" en collaboration avec 4 organisations européennes représentant des maillons de la chaîne de valeur de la BD : un établissement d'enseignement supérieur (Escola de Comic Joso - ES), Lakes International Comic Art Festival - UK, Art Bubble - DK), une maison d'édition (Forlaget Fabel - DK), un musée (Centre belge de la bande dessinée - BE).

Ce projet tend à :

- renforcer le secteur de la BD en Europe en expérimentant des modalités de fonctionnement collaboratif,
- défendre la mobilité transnationale des œuvres, des opérateurs et des artistes comme outil de changement d'échelle,
- expérimenter des actions de formation professionnelle, d'aide à la création, de médiation autour du pouvoir de la BD (notamment par des ateliers d'alphabétisation par la BD).

En tant que chef de projet, Lyon BD Festival assure la coordination et la réalisation de l'ensemble des projets : formations, aide à la création et à la mobilité, diffusion, médiation culturelle et communication.

Budget prévisionnel et plan de financement du Festival de la bande dessinée de Lyon 2021 :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	41 536	produits d'exploitation	262 561
services extérieurs	265 777	subventions d'exploitation (publiques)	
		<i>Ville de Lyon</i>	70 000
		<i>Région Auvergne-Rhône-Alpes (festival + international reporté)</i>	175 000
		<i>DRAC</i>	15 000
		<i>Métropole de Lyon</i>	30 000
		<i>Europe</i>	17 000
		<i>aide de l'État pour l'emploi</i>	2 667
		<i>Ambassade de France à Cuba</i>	5 000
autres services extérieurs	394 175	autres produits de gestion courante	413 460
charges de personnel	259 200		
charges financières	10 000		
charges exceptionnelles	20 000		
<b>Total charges</b>	<b>990 688</b>		<b>990 688</b>
emploi et contributions volontaires en nature	40 000	contributions volontaires en nature	40 000
<b>Total</b>	<b>1 030 688</b>	<b>Total</b>	<b>1 030 688</b>

Il est proposé à la Commission permanente de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Lyon BD Organisation, dans le cadre de l'organisation du Lyon BD Festival et de l'implication de l'association dans la réalisation du projet européen "Comics - A new language for Europe" ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### DECIDE

##### 1° - Approuve :

a) - l'engagement de la Métropole dans l'élaboration d'un CTL triennal avec l'État pour la période 2021-2023,

b) - l'attribution, pour l'année 2021, de subventions de fonctionnement à l'association Lire à Bron dans le cadre de la fête du livre de Bron 2021 pour un montant de 53 421 € et à l'association Lyon BD Organisation d'un montant de 30 000 €,

c) - le versement d'une somme de 2 000 € au lauréat du prix Summer 2021 de la fête du livre de Bron - Métropole,

d) - les conventions à passer entre la Métropole et les associations Lire à Bron et Lyon BD Organisation, définissant notamment les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente décision.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 85 421 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 65 - opération n° 0P33O5161.

4° - **La recette** de fonctionnement correspondante, soit 20 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2021 - chapitre 74 - opération n° 0P33O5161.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 février 2021.**